

ANNONCE IMMOBILIERE ET FONCIERE

AVIS DE PUBLICITE PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE SUITE A UNE MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

INFORMATIONS GENERALES

Type de produit : Bureau Bâtiment Port la Montagne

Surface : Bureaux : 37,43 m²

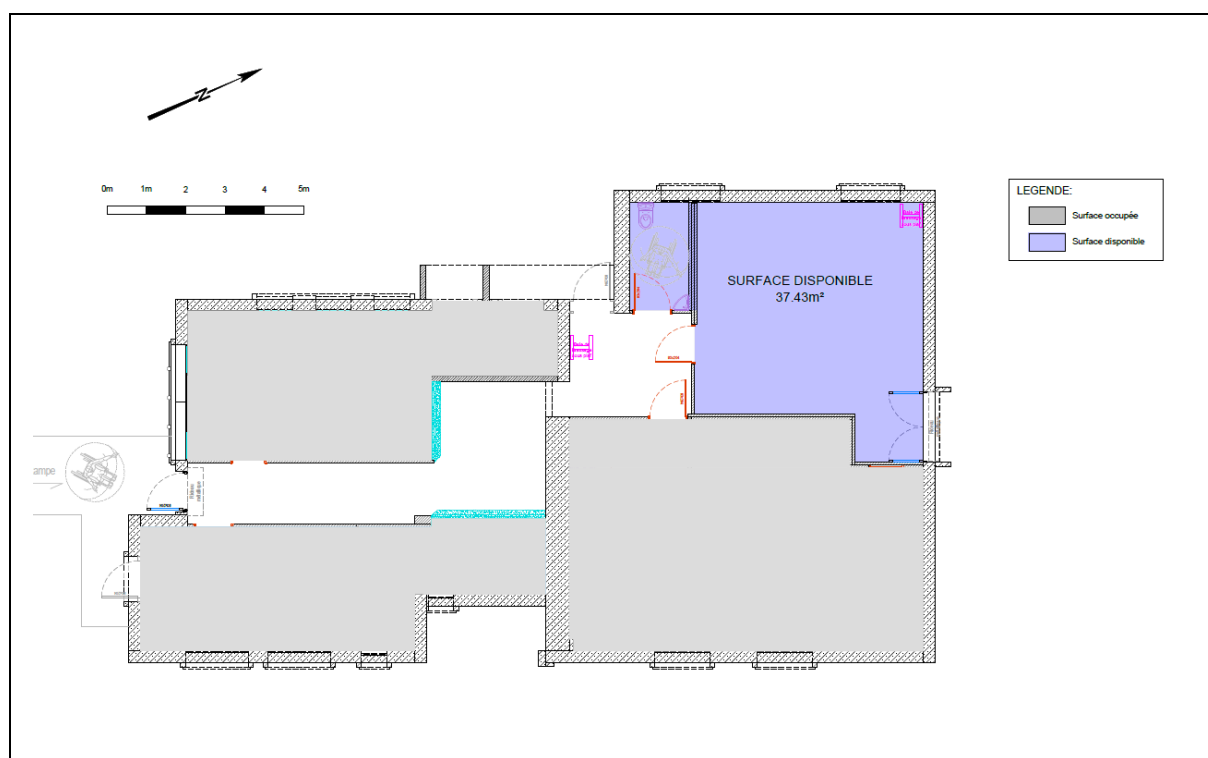
Situation géographique : Port de Toulon Côte d'Azur

Nature de l'activité proposée : Activité en lien avec l'activité du terminal passagers et associé

Disponibilité : 01.12.2024

Référence de l'annonce : MC.EMTC.2024.003

Publié le : 11/10/2024



PRESENTATION DU SITE OU DU BIEN

Nature et état du bien proposé	
Bureaux	Bureau D dans le bâtiment Port la Montagne. Bureau D et sanitaire : 37,43 m ²

Domanialité	Domaine Public Maritime
--------------------	-------------------------

Objet du présent avis

Par arrêté Ministériel en date du 24 janvier 1956, l'Etat, propriétaire des ports de Toulon, a confié à la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine et Territoriale du Var la gestion des terrains domaniaux incorporés dans la concession d'outillage du port de Toulon Commerce, règlementé par le cahier des charges modifié par voie d'avenant.

En application des dispositions du cahier des charges de la concession, modifié par voie d'avenant, la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine et Territoriale du Var est autorisée à accorder, sur le domaine public dont elle est Concessionnaire, des autorisations d'activité et/ou d'occupation du domaine public assorties du paiement d'une redevance et dans le respect des dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP).

Afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2121-1 et L.2122-1-4 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public de la CCI du Var pour l'exercice d'activités économiques, celle-ci procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CGPPP.

Dans le cadre du développement des activités portuaires, la CCI du Var souhaite mettre à disposition les espaces objet de la présente publicité.

L'activité proposée par le candidat devra venir en soutien direct du développement des activités portuaires présentes sur le terminal Toulon Côte d'Azur, trafics passagers et associé.

Equipements
<ul style="list-style-type: none">- Eau potable- Eaux usées- Sanitaires- Electricité

Sûreté / Sécurité

- Zone contrôlée par un poste de garde
- Accès restreint – Enquête administrative avant autorisation d'accès

Particularité du site

- Bureau sur le port de Toulon Côte d'Azur où se trouve le Terminal Passager

NATURE DU TITRE DELIVRE

Contrat	Autorisation d'Occupation Temporaire non constitutive de droits réels
Durée	L'occupation aura lieu à partir du 01.12.2024 pour une fin d'occupation au 31.12.2025 (sous réserve de l'approbation de l'Autorité Concédante).
Conditions	Outre les exigences attachées aux caractéristiques du site, tous les travaux et les aménagements nécessaires à l'installation et/ou l'exploitation de l'activité seront à la charge de l'occupant.

REDEVANCE

Tarif d'Outillage Public	TOP EMTC 2024
Conditions financières	Titre 10 – 7) – Bâtiment Port la Montagne (charges comprises) : 23.15 € HT/m²/mois 866,50 € HT / mois

CANDIDATURE

Modalités de présentation de la candidature	<ul style="list-style-type: none">- Une note de présentation générale du candidat, son projet notamment l'activité envisagée en conséquence- Le Kbis de la société de moins de 3 mois- Une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitant
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - L'expérience professionnelle - Attestation(s) fiscale(s) - Attestation(s) sociale(s)
Suite de la procédure	La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var se réserve la possibilité de ne pas donner suite au présent avis et de n'accorder aucune autorisation d'occuper les dépendances visées au présent avis, sans aucune indemnité vis-à-vis des candidats.

CRITERES DE SELECTION

Pertinence et niveau de soutien du service au regard de l'activité présente sur le terminal portuaire	50 %
Qualité du service proposé	40 %
Mesures prises en faveur de la protection de l'environnement	10 %

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES :

Les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard le **4 novembre 2024 à 12h00**

Les candidatures seront à envoyer par mail à l'adresse : celine.tambon@var.cci.fr

La présente publicité est faite sur le site internet des Ports Rade de Toulon et restera en ligne jusqu'au 4 novembre 2024.

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-avant sera rejetée.

Pour toutes demandes complémentaires, contacter la Direction des Ports de la CCI du Var au
04.94.22.80.80